

24A06

Lac Coiffier

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement
R-Révoqué, U-Refusé
P-En attente de renouvellement, la lettre dans la partie inférieure gauche de la cellule de la carte

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désistement
R-Révoqué, U-Refusé

Statut:
CM (concession minière) ou
BEF (Permis d'exploitation sous forme de bail)

Le chiffre identifie le numéro du site, la lettre dans la partie inférieure gauche de la cellule de la carte

Substance extraite:
G) Gravier, C) Dolomie, U) Autre
D) Sable de silice, F) Ferme concédée, R) Résidu miniers, X) Calcite
I) Calcaire, J) Terre jaune, S) Sable
E) Minerai de fer, M) Minerai, N) Terre noire, T) Tourbe

Statut du site d'extraction:
O) Ouvert sous conditions, C) Ouvert, F) Fermé, N) Non autorisé, T) En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure
Territoire réservé à l'État ou soustrait au zonement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
Périère urbaine
Territoire soustrait au zonement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
Territoire où le droit de pêcher ou de désigner sur carte est temporairement suspendu
Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure
Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif
Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James
Terres de catégorie II
Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni
Entente Pilogon

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)
Nissinan de Bebiame, Essipk, Mashewishash, Nutschkuan

Frontières
Frontière internationale
Frontière interprovinciale
Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998
est de 20°14' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 9,5"
Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 20
48°30'00" Coordonnée géographique
648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 20
Echelle 1:50 000
0 1000 2000 3000
mètres

AVIS IMPORTANT
Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

